Patronage du Carmel (Arles)

Proposition de service civique

Dispositif : moyenne de 24h par semaine

- 20h pendant les semaines « classiques » de patronage - 50h pendant les vacances scolaires (une semaine Toussaint – une ou 2 semaines en février – 2 semaines en avril – 2 ou 3 semaines en juillet – 1 semaine fin août)

Quand ? A partir de début septembre (contrat de 6 ou 9 mois). Du lundi au jeudi.

Où ? A Arles, maison du Carmel, maison paroissiale (possibilités de logement à définir)

Missions :

- Travail dans une équipe d'animation pour les préparations des journées du mercredi et des vacances (activités manuelles, sportives, chant, grands jeux...)

- Aide aux devoirs les lundis soirs

- Prise en charge d'un groupe d'enfants

- Gestion des lieux en lien avec la directrice

Projets :

- Si le jeune a des talents particuliers, par exemple musique, théâtre… possibilité de mener des projets sur une courte, moyenne ou longue période.

- Aide à la préparation d'un spectacle de Noël ou de fin d'année

- Aide à la préparation de la kermesse annuelle

Service paroissial complémentaire :

Ce service civique peut être complété par des services rendus à la paroisse, en fonction de la disponibilité, des désirs et des talents du jeune. Voici quelques exemples de service possible :

- Accueil dans les églises d'Arles
- Mise en valeur des objets liturgiques
- Catéchisme paroissial
- Visite aux personnes âgées
- Service des pauvres (petits-déjeuners paroissiaux pour personnes en précarité)
- Travaux manuels (aménagement, peinture…)

Contacter : Don Pierre-Auguste (07 68 74 53 83 ; padevilmarest@csm.fr)